



**Prescriptions d'exécution pour le Challenge Fairplay
Championnat 2ème Ligue interrégionale**

Sens et but

La Ligue Amateur veut plus de respect sur et autour des terrains de football. Elle réaffirme cette volonté par différentes mesures. Elle institue un challenge Fairplay afin de récompenser le bon comportement des joueurs, des entraîneurs, des officiels, etc.

Participation

Toutes les équipes, incluses les équipes de M-21, qui participent au championnat de 2^{ème} Ligue interrégionale de la saison 2018 / 2019 sont autorisées à participer.

Critères de pénalités

Les rapports d'arbitre de chaque match de championnat (exception faite des matches de qualifications de la Würth Coupe Suisse) seront pris en considération. Pour comportement anti-sportif une équipe sera pénalisée de :

Avertissement / carton jaune 1 point

Expulsion pour 2 avertissements (jaune / carton rouge) 2 points

Expulsion directe (carton rouge)

- Frein de secours (faute de main, retenir, etc.) 2 points
- Comportement antisportif / réclamations / jeu grossier 3 points
- Insultes à l'arbitre / assistant 7 points
- Voies de fait contre un joueur 7 points

Expulsion entraîneurs / officiels

- Comportement antisportif 5 points
- Insultes à l'arbitre / assistant 10 points

Shakehands

- Shakehands non accompli selon directives 3 points

Match arrêté

- Equipe responsable de l'arrêt du match 30 points

Classement

La meilleure équipe par groupe, qui compte le moins de points de pénalités à la fin de la saison 2018 / 2019, se verra attribuer pour chaque vainqueur de groupe le montant de CHF 3'000.00 à la fin de la saison.

Critères de classement

1. Nombre de points de pénalités par équipe.
2. En cas d'égalité l'équipe qui aura le meilleur quotient de la division du nombre de points par le nombre de matches sera la mieux classée.
3. En cas de nouvelle égalité, on tiendra compte du rang de l'équipe la mieux classée dans son groupe.

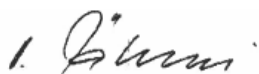
Entrée en vigueur

Ces directives, acceptées par le Comité de la LA lors de sa séance du 08 juin 2018 entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

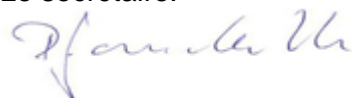
Commission de jeu de la Ligue Amateur de l'ASF

Le Président:

Le secrétaire:



H. Rähmi



R. Zanchetto

Muri, 1^{er} juillet 2018